



La « reconquête » du mois de juin au lycée, entre fausses promesses et vrai enjeu

Engagement de Jean-Michel Blanquer au moment de la réforme du baccalauréat, ce chantier, auquel se sont attelés presque tous les ministres de l'éducation depuis quinze ans, n'a guère bougé. L'année scolaire qui s'achève aura vu se concrétiser la première session, complète, du bac Blanquer. Mais la « reconquête du mois de juin », sur laquelle le ministre de l'éducation du premier quinquennat Macron avait bâti, il y a quatre ans, une partie de son argumentaire pour « simplifier » l'examen bicentenaire, reste, elle, à l'état de projet dans les établissements du second degré.

Le nombre d'épreuves terminales a beau avoir été réduit (à la philosophie, qui s'est tenue le 15 juin, et au grand oral, dont la convocation court jusqu'au 1^{er} juillet), toute une frange de lycéens et de collégiens – de 30 % à 40 % selon les académies, d'après les chiffres du syndicat SNES-FSU – ont, cette année encore, été « libérés » bien avant la fin officielle de l'année, le 7 juillet. Dans les cercles d'enseignants et dans les rangs des fédérations de parents, on use des mêmes formules un peu galvaudées : ces journées de cours perdues, en juin, sont un « marronnier », soupirent les uns, un « serpent de mer », disent les autres.

Sur le sujet, les parents sont habitués à monter au créneau : « Depuis le 15 juin pour les lycéens et le 22 juin pour [nombre de] collégiens, les cours sont terminés, alerte la fédération FCPE, majoritaire chez les parents d'élèves. Au bas mot, ce sont donc trois ou quatre semaines de cours qui manquent dans l'emploi du temps des élèves du secondaire. » Selon ses calculs, le calendrier scolaire passe ainsi de trente-six à trente-deux semaines. « Une perte sèche », regrette Carla Dugault, sa coprésidente.

« Et cela ne concerne pas que les élèves de terminale, souligne Sophie Vénéitay du SNES-FSU : en classe de 1^{re}, en 2^e, et même au niveau du collège, on assiste, dès la fin mai, à une véritable évaporation dans nos classes, surtout dans les cités scolaires [qui regroupent collège et lycée sur un même site] ; on a parfois un tiers des établissements qui se vident », explique la syndicaliste. Et pas seulement dans ceux qui servent de centre d'examen. Difficile, « sans carotte », de garder les « troupes mobilisées », concède-t-on parmi les proviseurs du SNPDEN-UNSA ; surtout quand les derniers conseils de classe sont passés, et les manuels scolaires restitués.

Vocabulaire guerrier

L'ancien ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, avait pourtant donné des gages : « Un des effets positifs de la réforme du baccalauréat, qui se verra à partir de juin 2021, c'est qu'on va reconquérir le mois de juin, affirmait-il en 2019, année de la disparition au lycée des filières S, ES et L au profit d'enseignements de spécialité. Les élèves des lycées, y compris de 2^e et de 1^{re}, pourront aller dans leur établissement parce que le système ne sera pas paralysé par les examens comme il l'est aujourd'hui. » Un message très relayé dans la presse. Au plus fort de la crise sanitaire, il avait aussi été question de prendre en compte l'assiduité des élèves dans la délivrance du bac et du brevet. C'était avant les confinements, la « continuité pédagogique » et les mises à l'isolement répétées.

« Reconquérir le mois de juin » est un vieil objectif du ministère de l'éducation. On doit l'expression, piochée dans le vocabulaire guerrier, à Xavier Darcos, ministre de 2007 à 2009. Le coup d'envoi des épreuves du bac, fixé au 11 juin pour la session 2007, avait d'abord été reporté au 16 juin en 2008, de façon expérimentale dans quinze départements, puis, de façon généralisée, au 18 juin en 2009. Dans la foulée, les collégiens de 3^e s'étaient, eux aussi, vu octroyer quelques jours de plus pour réviser le brevet. Une dynamique défendue par le directeur général de l'enseignement scolaire de l'époque... Jean-Michel Blanquer.

Depuis, tous (ou presque) les ministres de l'éducation, de droite comme de gauche, ont affirmé vouloir s'atteler à ce chantier, sans en bouger fondamentalement les lignes. Sous le quinquennat Hollande, Vincent Peillon s'était saisi, plus globalement, de la question du calendrier scolaire – comme de celle des rythmes de l'enfant –, allant jusqu'à envisager, en 2013, des « vacances d'été d'une durée de six semaines réparties en deux zones, à horizon 2015 ». Bronca du corps enseignant. « Il a été stoppé net, car il n'a pas eu l'aval de Matignon ni de l'Élysée », se souvient l'historien Claude Lelièvre, qui a contribué à la rédaction du programme éducation de la gauche. En quinze ans, les élèves n'ont guère gagné plus de quelques jours de cours supplémentaires, au mois de juin. « Un maigre bilan pour une reconquête », conclut l'historien.





Paradoxe : c'est toujours le baccalauréat, dont on épingle, année après année, le caractère de plus en plus symbolique, qui verrouille le système. Quand bien même 40 % de la note finale relève, désormais, du contrôle continu. C'est en tout cas l'obstacle désigné : « On a remplacé une semaine d'épreuves finales par une semaine de grand oral, fait observer Jean-Rémi Girard, du syndicat Snalc. Alors sans doute que, pour l'élève, cet oral ne dure que vingt minutes, mais, pour le système, l'épreuve est coûteuse : il faut un jury de deux enseignants de disciplines différentes, des salles pour chaque jury... Ce n'est pas comme ça qu'on peut libérer des professeurs et des locaux pour faire cours ! » D'autant, ajoute-t-il, qu'un « nouveau paramètre » est apparu récemment : celui des épisodes de canicule. « Le mois de juin est de plus en plus difficile à vivre dans les établissements scolaires quand les températures s'envolent... La reconquête doit-elle vraiment être celle-là ? Je ne suis pas le seul à poser la question. »

« Pire » en 2023 ?

Les familles, en tout cas, l'estiment essentielle. « Il faut une prise de conscience de l'importance de maintenir des apprentissages le plus longtemps possible, défend Emmanuel Garot, l'un des porte-parole de la fédération de parents PEEP. On sait que l'absentéisme des élèves monte en flèche en juin, mais aussi que ceux qui sont en cours se relâchent, travaillent moins... Les enseignants, eux, privilégient les révisions à l'avancée dans les programmes. Le défi est bien de réussir à porter l'effort jusqu'au bout. »

L'année scolaire 2022-2023 permettra-t-elle de faire mieux ? Sur le terrain, dans les centrales syndicales, on prédit plutôt un « pire » : avec l'organisation des épreuves de spécialité dès le mois mars, pour une prise en compte des notes dans Parcoursup, bon nombre d'enseignants et de proviseurs pronostiquent un absentéisme plus précoce encore, dès le printemps. Pour mémoire, cette année, les écrits de spécialité ont été convoqués mi-mai, du fait du Covid-19. « On se demande déjà comment on va pouvoir gérer la démobilisation, souffle José Jorge, proviseur syndiqué chez ID-FO. N'oublions pas que ce sont toujours les élèves les plus fragiles que l'on perd le plus tôt. L'enjeu de la reconquête, c'est eux. »

« Cette reconquête ne peut se faire que dans le cadre d'une réflexion, globale, sur l'année scolaire », fait valoir Sophie Vénéitay, du syndicat SNES-FSU, qui plaide pour une organisation des épreuves de spécialité mi-juin. Un peu comme avant la réforme, en somme. A ce stade, les porte-parole de la communauté éducative, qui sortent de leur première rencontre avec leur nouveau ministre de tutelle, disent ignorer si le sujet fait, ou non, partie de la « feuille de route » de Pap Ndiaye.

Le Monde

